

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2012

2012-39 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION D'UN POSTE DE CHARGE DE MISSION « AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE »

L'an deux mille douze, le jeudi 27 septembre, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 21 septembre 2012, s'est réuni salle du conseil municipal, à l'hôtel de ville d'Orvault, sous la présidence de Monsieur Bernard CLOUET, Président.

Nombre de délégués en exercice : 23

Délégués présents : 15
Votants : 15

Titulaires présents :

Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Michel TILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Francis MARTIN, délégué du collège électoral du Castelbriantais
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique,
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson
Monsieur Serge COLIN, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire
Monsieur Paul PORCHER, délégué de la communauté de communes Cœur Pays de Retz
Monsieur Joël ARIZA, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur François FAVRY, délégué de la communauté de communes de la région de Nozay
Monsieur Joseph AUDOUIN, délégué du collège électoral Loire Divatte
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué de la communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine

Excusés:

Monsieur Gilles BOURDU, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis
Monsieur Maurice PERRION, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis
Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu
Monsieur Jean-Michel BRARD, délégué du collège électoral Pornic
Monsieur Yves MOREAU, délégué de la communauté de communes de Vallet
Monsieur André BARREAU, délégué de la communauté de communes de Sud Estuaire
Monsieur Lionel LARDEUX, délégué de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres

Secrétaire de séance : Jean-Paul LOYER

Délibération affichée : le 28 septembre 2012

2012-39 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION D'UN POSTE DE CHARGE DE MISSION « AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE »

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Un poste de chargé de mission « aménagement numérique du territoire » doit être ouvert au tableau des effectifs, sur le grade d'ingénieur. Cet agent aura en charge :

- Le pilotage administratif et technique du dossier « installations de communications électroniques »,
- Les relations avec le Conseil Général 44, les opérateurs et les partenaires institutionnels,
- La mise en œuvre et le suivi, par le biais de marchés publics, des opérations de montée en débit.

Le comité décide, à l'unanimité :

- De modifier le tableau des effectifs afin d'ouvrir un poste d'ingénieur.
- Que ce poste pourra être occupé par un agent contractuel titulaire d'une expérience professionnelle significative. Dans cette hypothèse, il pourra être proposé à cet agent un contrat de 3 ans renouvelable une fois explicitement.
- Que dans ce cas, la rémunération de cet agent sera établie par référence à un indice brut correspondant à un échelon de la grille indiciaire du grade précité, dans la limite de l'indice terminal. Cet agent pourra également bénéficier du régime indemnitaire applicable aux agents du SYDELA.

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Bernard CLOUET



**Annexe à la délibération du 27 septembre 2012
Modification du tableau des effectifs**

	Grade	Cat	Postes ouverts précédemment	Nouveau tableau des effectifs
Secteur technique	Ingénieur Principal	A	2	2
	Ingénieur	A	2	3
	Technicien principal 1 ^{ère} classe	B	4	4
	Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	11	11
	Agent de maîtrise	C	2	2
	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	C	2	2
Total secteur technique			23	24
Secteur administratif	Attaché principal	A	1	1
	Attaché	A	2	2
	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	1	1
	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	B	2	2
	Rédacteur	B	3	3
	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	2	2
	Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	C	3	3
	Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	C	5	5
Total secteur administratif			19	19
TOTAL			42	43